



Les Ecoles Doctorales en France

Du dispositif national à sa mise en œuvre

André Nieoullon

Professeur

Conseiller Scientifique

Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Directeur du Collège Doctoral Aix-Marseille Université

andre.nieoullon@education.gouv.fr



Les Ecoles Doctorales en France

Plan de l'exposé

- *Quelques données chiffrées de mise en perspective*
- *Les objectifs et les moyens*
- *La comparaison internationale*
- *La politique de site, la structuration des PRES et les Collèges doctoraux*



Les Ecoles Doctorales en France

- *Créées en 1992*
- *Aujourd'hui plus de 280 écoles doctorales, tous domaines de formation confondus, pour plus de 80 Universités*
- *Près de 80.000 doctorants
(79.207 en 2007-08 dont 18.000 nouveaux inscrits, soit 23%)**
- *pour un flux de plus de 10.000 thèses/an*

** prévisions sur 10 ans (2007-17): -32% de doctorants avec de fortes disparités disciplinaires attendues (-48% en SHS); facteurs démographiques en cause, notamment*



Les Ecoles Doctorales en France

Initialement, correspondait à la mise en place d'une politique de formation prenant en compte l'insertion professionnelle des docteurs, vers l'entreprise notamment

Les motifs :

- les besoins sociétaux: adéquation du nombre des docteurs aux capacités des entreprises et de la recherche publique (exigence sociale)*
- une meilleure adéquation de la formation et des besoins des entreprises*
- améliorer la situation du doctorant en lui conférant un vrai statut dans le laboratoire*



Les Ecoles Doctorales en France

Ultérieurement, il s'est avéré que la mise en place des écoles doctorales était aussi un moyen de faire de la structuration :

- structuration des équipes de recherche sur un site*
- structuration d'un domaine de recherche*

... et un moyen de faire de l'harmonisation européenne en rapport avec le processus de Bologne (1999) et la mise en place du LMD